Des nouvelles de l'étang

Depuis le 18 juillet, suite à une mortalité importante de canards, l'étang est fermé à la pêche. Aussitôt des **analyses d'eau et l'examen d'un canard** ont été confiées à un laboratoire spécialisé. Les résultats nous sont parvenus après 15 jours d'attente. Il en est ressorti que nous étions face à un cas de **botulisme,** provoqué par une accumulation de plusieurs facteurs : l'amorçage, une forte concentration en protéine des appâts, l'augmentation importante de la température de l'eau due aux très fortes chaleurs que nous avons connues, la baisse du niveau d'eau qui agit sur l'oxygène, l'absence de renouvellement de l'eau. Tous ces éléments ont provoqué une forte dégradation de la qualité de l'eau et un excès d'azote.

De ce fait, en concertation, avec le bureau de l'association PECH et notre fournisseur de poissons, il a été décidé **d'interdire tout amorçage dans l'étang, d'interdire le nourrissage des animaux sauvages (canards et ragondins) et d'implanter des plantes** de type iris, nénuphars… pour essayer de retrouver une situation stable et ainsi préserver l'étang et permettre aux pêcheurs de s'adonner à leur passe-temps favori.

Dès qu'il sera possible, en fonction de la météo, l'étang sera ouvert à la pêche et le programme d'empoissonnement reprendra. **Nous vous en tiendrons informés,** par voie de presse, par Facebook, par le site, par le panneau lumineux, par Illiwap.

De nouveaux travaux à Notre-Dame

En 2013, des travaux importants ont été réalisés à **l'église Notre-Dame** (charpente, couverture, plafonds). Depuis, des réflexions avaient eu lieu pour **l'installation d'un chauffage** mais rien n'avait été décidé.

Lors de la séance du Conseil Municipal de juillet, les élus ont validé cette opération en choisissant **un chauffage électrique ainsi que la réfection totale de l'éclairage intérieur.** Ce nouvel équipement, nécessaire, mettra en valeur cet édifice. L'ensemble représente un investissement de 24 000 € TTC. Ces travaux sont programmés avant la Toussaint.

Bientôt la remise des prix des concours

C'est la rentrée et le moment est venu de donner rendez-vous aux Chef-Boutonnais, pour **la remise des prix : le vendredi 5 octobre à 18h30 au Centre Culturel,** afin de récompenser les gagnants des 2 concours : « Maisons Fleuries » et « Photos », dont le thème 2018 était l'Oiseau. Les photos du concours sont toujours exposées dans le hall de la mairie où il vous est possible de voter pour celles (3) de votre choix (Prix Public).

Cette remise de récompense est ouverte à tous.

Terre Saine, votre commune et vous... De nouvelles expérimentations ...

Dans le cadre de la continuité de ne pas utiliser de pesticides, la commune mène une campagne d'essais pour palier au désagrément de voir pousser des herbes sur le domaine public.

Comme chaque année, le rotofil est passé en pieds de murs. Pour compléter, les rues du centre-bourg et des villages ont été regoudronnées en pieds de mur. De plus, nous allons expérimenter une pulvérisation de produit fait à base de vinaigre blanc additionné de sel et le tout coupé d'eau. Nos essais porteront autant sur les bas cotés des routes que dans les cimetières. De plus, pour les cimetières, un engazonnement, dit à herbes tapissantes et de très petite hauteur, sera mis en œuvre dès l'automne sur les inter-tombes dans une partie du cimetière de Javarzay (250 m2). Seules des expérimentations menées pourront nous indiquer quelles seraient les meilleures solutions pour maintenir notre commune propre sans emploi de pesticide.

Pour plus d'info, un site à consulter :

www.terresaine-poitou-charentes.fr

Terre saine
Communes sans pesticides

Un aménagement pour la sécurité de tous

La municipalité, tenant compte des nombreuses demandes de sécurisation, a profité des travaux d'enfouissement des lignes aériennes (électricité, téléphone et éclairage) pour créer, en accord avec le service des routes du Conseil Départemental, **une voie dédiée aux piétons, la pose d'un ralentisseur et de bornes, rue Hippolyte Hairaud.** Cet aménagement laisse une voie de circulation de 3m90 dans le couloir de rétrécissement.

La vitesse est maintenant limitée **à 30 km/h** sur toute la longueur de la rue et **les piétons** circulant sur la voie partagée **sont prioritaires. Le stationnement y est interdit.**

C A L Y X I S, une association le pôle d'expertise du risque à domicile

Le CCAS et la municipalité de Chef-Boutonne innovent en variant les animations proposées envers le grand public, et en particulier vers les personnes qui vivent à leur domicile et qui sont confrontées aux pièges qu'il contient, pour s'y déplacer, faire sa toilette, se coucher ou l'entretenir...

Pour la première fois cette année, **un forum « Vivre et Bien Vieillir chez Soi »** se tiendra : **le mardi 25 septembre de 13h30 à 17h30**, à la salle Raymond Quiard, en partenariat avec les CLIC du Département des Deux-Sèvres, sous le patronage de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Entièrement gratuite d'accès, et surtout sans impact financier ou vente imposée, les visiteurs de cette exposition de mise en situation, seront informés des dispositifs qui existent pour leur permettre de **vivre sans danger à leur domicile.** Nous pensons aussi que le grand public, les aidés (malades d'Alzheimer, personnes en perte d'autonomie, personnes vieillissantes, âgées ou malades désireuses de rester chez elles), tout comme leurs aidants, trouveront une mine d'informations essentielles dans ce forum.

Une série d'ateliers pratiques et conviviaux permettra à chacun de se projeter dans sa propre réalité pour :

- Améliorer son logement,
- Manger équilibré, rester en forme,
- Profiter d'une convivialité rassurante, et pratiquer des activités physiques.

Chaque thème est illustré de maquettes, de présentation d'exemples d'accidents qui peuvent survenir au quotidien, de solutions d'aménagements du domicile pour le sécuriser, de panneaux relatifs à l'alimentation pour expliquer comment l'équilibrer, de jeux relatifs à la composition des aliments et à leur valeur nutritionnelle (tests des connaissances), de conseils d'une diététicienne, d'un atelier « mélimédoc » pour mettre en lumière les erreurs possibles lorsque l'on suit un traitement médical, un espace détente, relatif aux activités sportives qui contribuent à rester en forme.

Si ce programme détaillé mais ludique vous interroge, vous intéresse, n'hésitez pas à venir vous amuser, apprendre et comprendre comment assurer la tranquillité de votre vie quotidienne chez vous.

Jusqu'à la Toussaint au Château de Javarzay

Depuis le 31 mars, la saison 2018 des expositions s'est poursuivie, elle s'achèvera bientôt après les 3 dernières, à savoir : **jusqu'au 9 septembre, David Potter,** artiste anglais installé en Poitou-Charentes, s'exprime à travers des pastels à l'huile, et en quêtant l'invisible**.**

Puis l**'association CAIL, du 15 septembre au 28 octobre,** montrera au travers de 3 époques, de nombreux documents iconographiques sur le **commerce et l'artisanat à Chef-Boutonne, dans la 1ère moitié du XXème siècle.**

Elles correspondent à 3 recensements de la population :
- 1906 pour la période précédent le 1er conflit mondial
- 1936 pour l'entre deux guerres
- 1954 pour l'immédiat après guerre.

Il en résulte 3 cartes de Chef-Boutonne sur lesquelles ont été positionnés les magasins et ateliers, des panneaux réalisés par rues sur lesquels figurent des photos, des cartes postales de devantures et de personnages, des publicités passées dans les journaux et revues, des factures, des enveloppes… **ceci grâce à une collecte méthodique auprès de nombreux Chef-Boutonnais, actuels ou anciens, qui est le fruit d'un travail de longue haleine.**

Et pour finir la saison, **l'association PIX ANIMIX, du 1er au 4 novembre,** montrera ses photos de A à Z, allant de l'initiation jusqu'au perfectionnement.

Toutes les expositions sont gratuites et ouvertes à tous. **N'hésitez pas à venir admirer et partager le passé, pour que la mémoire accompagne aussi le présent.**

Pour un engagement solidaire

La commune de Chef-Boutonne a été pressentie pour la mise en œuvre du **projet de la participation citoyenne.** Il s'agit d'un dispositif permettant de sensibiliser les habitants d'une commune, d'un quartier en les associant à la protection de leur propre environnement. **Vigilants et disponibles,** ces « **voisins référents** » recueillent auprès de la population et rapportent tout désordre ou problème auprès des services de la gendarmerie.

Cette démarche ne peut pas se faire sans concertation avec les élus locaux et les habitants de la commune.

C'est pourquoi la municipalité et la gendarmerie vous convient à **une réunion d'information,** au cours de laquelle le dispositif vous sera présenté.

Cette réunion se déroulera le mardi 25 septembre à 20h au Centre Culturel.

Nous comptons vivement sur votre présence.

Pass'sport et loisirs : un rappel

Au moment d'inscrire vos enfants à une activité extra-scolaire, pensez à l'aide **Pass'sport et Loisirs : 30 à 60 €** par enfant, en fonction de votre quotient familial.

Renseignements auprès du CCAS, tous les après-midis et le mercredi matin au 05.49.29.80.04.

Avis de recherche

La Nouvelle République recherche un ou des (car cette activité peut être menée par plusieurs) correspondant(e)s :
- vous aimez les contacts et êtes à l'aise dans l'expression écrite
- vous vous intéressez à la vie locale
- vous avez un moyen de locomotion
- vous disposez d'un appareil photo numérique
- vous avez une connexion internet ;

Alors cette activité d'appoint peut vous intéresser.

Contacts : nr.niort@nrco.fr ; Tél 05.49.77.27.77.

Différents outils modernes de communication à votre disposition

Régulièrement, des Chef-Boutonnais disent ne pas connaître les animations qui existent dans notre commune, et pourtant dans chaque Couleur à la Une, nous publions l'agenda pour les 2 mois à venir. Certes, on peut l'égarer. Alors il faut chercher l'info par d'autres moyens de communication que nous avons en nombre : Facebook, le site, le panneau lumineux situé Place Cail. Et il existe également un **nouvel outil de communication et d'alertes** que nous vous avons présenté dans les 2 dernières éditions : **Illiwap.**

Les abonnés reçoivent **en direct les messages,** qui concernent **la vie de la commune au quotidien** (invitations, réunions, concerts, événements, manifestations, bulletin municipal, travaux…) en temps réel, peu importe l'endroit où ils sont.

Ces messages ne sont reçus que par les citoyens qui ont téléchargé l'application.

Des alertes géolocalisées, permettant de prévenir l'ensemble des abonnés présents sur la commune, peuvent être également diffusées. **Cette application est illimitée, gratuite,** sans publicité et respectueuse de la vie privée (aucune inscription, aucun nom, aucun numéro de téléphone ou adresse email).

L'application est toujours à l'essai, donc pour ceux qui l'ont déjà téléchargée et qui l'apprécient, n'hésitez pas à en parler autour de vous, pour la faire connaître.

Comment faire pour bien suivre l'actualité de Chef-Boutonne ?
Il suffit de :
- taguer ce QR CODE ou de
- **composer le code émetteur @79083 dans l'application illiwap.**

Une campagne pour un hiver plus économique

Dans tous les appartements dont la commune est propriétaire, un **renouvellement des radiateurs électriques** est en cours.

En effet, dans la plupart des logements, il s'agissait encore de radiateurs dits « grille pain », n'assurant pas forcément une bonne répartition de la chaleur et souvent énergivores**.**

Dans un souci de confort et d'économie pour les locataires, le conseil municipal a voté à l'unanimité, le remplacement de ces vieux radiateurs. Les travaux se poursuivront toute cette fin d'été et à l'automne. Une information sera faite auprès des locataires concernés, pour prendre un rendez-vous.

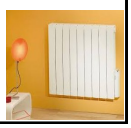

Chef-Boutonne fait connaître son patrimoine auprès de ses habitants

Le Couleur à la Une de Mai/Juin 2018 vous avait informés de la tenue le 26 mai d'**une visite pédestre de la ville, ouverte à tous et gratuite,** conduite par Christian Beaudoin, agent municipal afin de faire **découvrir** sous un aspect différent et documenté, **ses monuments, ses sites originaux,** et de les promouvoir aussi bien auprès des Chef-Boutonnais que des touristes.

Une nouvelle visite est programmée **le 29 septembre,** selon un programme assez proche du précédent, mais en sens inverse. En effet, durant la première visite, les conditions climatiques ont empêché les personnes présentes, d'achever le parcours. Elles sont donc encore les bienvenues, pour une vue d'ensemble, au fil de laquelle des nouveautés sont ajoutées à ce qu'ils ont pu voir ou ont déjà vu. Le fil conducteur de cette visite sera l'histoire locale, voire nationale des endroits visités, des personnages qui y ont séjourné ou vécu. **Le départ se fera à 14 h 30 de la mairie,** pour environ 2 heures. Venez nombreux marquer votre intérêt pour votre commune et apprendre qui l'a construite ou les faits qui s'y sont produits, dans les endroits qui vous seront présentés.

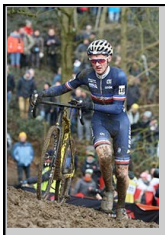

Un spectacle sportif à ne pas manquer

Après presque quarante années d'absence, les Chef-Boutonnais pourront de nouveau se régaler du **spectacle** (gratuit) offert par les coureurs de **cyclo-cross.**

Le **dimanche 7 octobre,** le Cycle Chef-Boutonnais organise 6 courses réservées aux licenciés FFC : hommes et femmes, des benjamins aux juniors, les espoirs et les seniors. **Le circuit de 2 km, dans le parc de la mairie et le pré de foire sera très technique.** Le départ sera donné dans l'avenue de l'Hôtel de Ville **à 13h.** La dernière arrivée aura lieu vers 16h.

Venez découvrir (ou redécouvrir) ce spectacle sportif fort en émotion. Les coureurs devront faire preuve d'**endurance** mais aussi d'un sens de l'**équilibre** très développé.

« L'art du partage » comme thème pour 2018

Pour cette 35ème édition, le thème des Journées Européennes du Patrimoine 2018 sera « L'art du partage ». Elles auront lieu **les 15 et 16 septembre. Entrée gratuite.**

A Chef-Boutonne, les Journées se dérouleront comme suit :

- Le Château de Javarzay sera ouvert le samedi 15 de 14h à 18h et le dimanche 16 de 10h à 12h et de 14h à 18h,

- L'église Saint-Chartier sera ouverte le samedi 15 et le dimanche 16 de 9h à 19h,

- L'église Notre-Dame sera ouverte le samedi 15 et le dimanche 16 de 14h à 19h.

SEPTEMBRE	
Jusqu'au 9	Pastels à l'huile de D. Potter - Salle d'exposition du Château (voir article)
Mardi 4	Pique-nique - La Source - Salle Raymond Quiard - 12h
Jeudi 6	Don du Sang - Salle Raymond Quiard - 16h30 à 19h30
Samedi 8	Braderie - Boutique Solidaire du Secours Catholique - 9h à 17h
Samedi 8	Passage du Jumbo-Run (motos et side-cars) - Place Cail - 16h / 16h30
Samedi 15 et	**Dimanche 16** - Journées Européennes du Patrimoine (voir article)
Du Sam 15 au	**Dimanche 28 Octobre -** Exposition : « Chef-Boutonne dans la 1ère moitié du XX ème siècle » - CAIL - Salle d'exposition du Château (voir article)
Vendredi 21	Film documentaire « Un jour ça ira » - Ciné-Chef - 20h30
Samedi 22	Théâtre « Puck en Roumanie » (troupe La Pierre Blanche) en rapport avec le film de la veille « Un jour ça ira » sur le sujet des migrants et des sans-abris - Ciné-Chef - Centre Culturel - 20h30
Dimanche 23	Vide-Grenier - Comité des Fêtes du Chef-Boutonnais - Place Cail - Toute la journée - Réservation possible au 06.88.98.01.12 (aux heures des repas)
Mardi 25	Forum Calyxis - Salle Raymond Quiard - de 13h30 à 17h30 (voir article)
Mardi 25	Réunion avec la gendarmerie - Centre Culturel - 20h (voir article)
Samedi 29	Vente communale de divers mobiliers - dans les locaux de l'ancienne école, 14 avenue Auguste Gaud - de 9h30 à 12h30
Samedi 29	Visite de la ville - Rendez-vous à la mairie - 14h30 (voir article)
OCTOBRE	
Vendredi 5	Remise des prix pour les concours - Centre Culturel - 18h30 (voir article)
Samedi 6	Concours Pêche - PECH - Etang Communal - à partir de 8h
Samedi 6	Loto semi-nocturne - Amicale des S. Pompiers - Salle R. Quiard - 18h30
Samedi 6	Soirée avec la Chorale "A Travers Chants" et l'Orchestre "Big Band Cellois Centre Culturel - Entrée libre - 20h30
Dimanche 7	Courses de Cyclo-Cross - Cycle Chef-B. - Parc de la mairie - 13h (voir article)
Samedi 13	Assemblée Générale - CAIL - Centre Culturel - 14h
Samedi 13	Choucroute - FNAM - Salle Raymond Quiard - 12h
Du 16 au 20	Les 30 ans du collège François Truffaut - Expositions, Films, Animations...
Mardi 23	Paëlla - La Source - Salle Raymond Quiard - 12h
Du Mer 24 au	**12 Novembre -** Festival d'Automne et du Jeune Public- Ciné-Chef
NOVEMBRE	
Du 1er au 4	Photos de A à Z - Association PIX ANIMIX - Salle d'expo du Ch. (voir article)
Samedi 3	Film documentaire « Le Grand Bal » de Laëtitia Carton (sortie nationale) suivi d'un Bal Trad' animé par Les Tourne-Bourriques - 20h30
Dimanche 4	Les foulées des pompes à pieds - 2ème édition - Amicale des S. Pompiers Site du château - 9h30 - Renseignements et Inscriptions au 06.60.77.36.53
Dimanche 4	« 11 » Spectacle avec le label officiel du Centenaire - Eglise St Chartier - 17h (voir article)

La rentrée de Ciné-Chef

Après quelques jours de repos, **les séances de cinéma** reprendront, aux horaires habituels, **le mercredi 12 septembre.**

Le programme est consultable sur le site de Ciné-Chef ou sur le panneau lumineux, Place Cail.

C'est la rentrée !

Comme chacun le sait, à Chef-Boutonne, il existe de nombreuses **associations**. Qu'elles soient **sportives, artistiques, culturelles, caritatives…** il y en a pour tous les goûts, pour les jeunes mais aussi pour les adultes.

D'autres activités sont dispensées sur la commune par des intervenants extérieurs, qui vous permettront de pratiquer la musique, la peinture, la country, la zumba... N'hésitez pas à contacter la mairie pour récupérer la liste des associations ou pour obtenir plus de renseignements. Tél 05.49.29.80.04.

« 11 »

"A la 11ème heure du 11ème jour du 11ème mois de l'année 1918, du fond de chaque tranchée résonne le son du clairon annonçant le cessez-le-feu. Peu avant l'aube, vient d'être signée l'armistice dans la forêt de Compiègne mettant fin au jeu de massacre, au cruel spectacle digne d'un cabaret de l'horreur". Le spectacle « 11 » vise à réunir deux formes artistiques, **théâtre et musique,** à travers le témoignage de **11 personnages** avec **11 chants et poèmes** des années de la Grande Guerre. Ce spectacle, présenté par l'AFABE et Les Chercheurs d'Art, qui s'est vu attribuer le label officiel du Centenaire, aura lieu **le dimanche 4 novembre, dans l'église St Chartier, à 17h.**

Le CCAS à votre service

Rappel des heures d'ouverture **au public : tous les après-midis de 13h30 à 17h et le mercredi matin de 9h à 12h30.**

Les matinées des lundis, mardis, jeudis et vendredis sont plutôt réservées aux contacts téléphoniques.

Pour joindre le CCAS, composez le 05.49.29.80.04.

Couleur à la une est distribué tous les deux mois et vous donne rendez-vous au mois de novembre. Il peut aussi être consulté sur le site internet communal : www.chef-boutonne.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins

N° 61
Septembre / Octobre 2018

Couleur à la une

« Il n'y a pas de réussite facile, ni d'échec définitif » *Marcel Proust*

La fusion validée

Nous vous avons régulièrement évoqué, à travers nos journaux, les travaux engagés entre les communes de La Bataille, Chef-Boutonne, Crézières et Tillou pour une fusion au 1er janvier 2019.

Le 27 août, les 4 conseils municipaux se sont réunis simultanément pour prendre officiellement la décision. Les 4 équipes municipales se sont prononcées en faveur de ce projet qui se concrétisera donc dès le 1er janvier prochain.

Nous vous informerons prochainement de la mise en place de l'organisation qui prendra effet au fur et à mesure de la construction de notre nouvelle commune. Mais d'ores et déjà, des décisions ont été prises et nous tenons à vous en faire part immédiatement :

Quel sera le nom de la commune ? Le nom, choisi par les élus, sera « Chef-Boutonne » ; chacune des anciennes communes conservant bien évidemment leur nom de commune historique.

Y aura-t-il des communes déléguées ? Oui, le choix opéré ensemble est de conserver des communes déléguées à La Bataille, Crézières, Tillou et Chef-Boutonne qui sera le « chef-lieu ». Chaque commune aura un maire délégué qui sera automatiquement, jusqu'au prochain renouvellement en 2020, le maire actuel de chacune des 4 communes historiques.

Qui sera le Maire de la commune ?

Le nouveau maire de ce nouvel ensemble sera élu par et parmi les 42 conseillers municipaux qui composeront le nouveau conseil municipal (somme de tous les conseillers municipaux des 4 conseils municipaux). Cette élection interviendra entre le 7 et le 15 janvier 2019.

Combien de conseillers municipaux composeront le conseil municipal ?

Jusqu'au renouvellement, 42 conseillers seront présents, comme évoqué dans la question précédente. Lors des prochaines élections municipales en 2020, il conviendra d'élire 27 conseillers, à travers un scrutin par liste paritaire, à la proportionnelle. En 2026, il faudra élire 23 conseillers.

Beaucoup d'autres questions se posent encore ; notamment celles liées à l'organisation future des services. Le 4ème trimestre permettra d'avancer sur cette organisation.

Une réunion publique sera organisée avant la fin de l'année pour vous présenter le visage et l'organisation de notre nouvelle commune. Nous comptons sur vous.

Chef-Boutonne
Entre source et nature

Retrouvez **les informations de la commune sur le site internet** : **www.chef-boutonne.fr** ou en consultant le profil « Commune de Chef-Boutonne » **sur Facebook.** La médiathèque Marguerite Gurgand et le château de Javarzay ont également chacun, leur page Facebook.